

Lundi 7 mai 2012

1. Introduction

Après le mot de bienvenue d'Henrik Als (LO-FTF, organisatrice de la rencontre) et les présentations des participants, le secrétaire général adjoint de la CSI, Wellington Chibebe, a procédé à l'ouverture de la séance.

L'[ordre du jour](#) a été approuvé sans modifications.

Rapports du RSCD

2. Rapport de la dernière réunion

Le **rapport de la [Réunion générale du RSCD à Florence \(décembre 2012\)](#)** a été approuvé sans modifications.

3. Rapport d'activité

Judith Kirton-Darling (CES) a ouvert la séance. Jan Dereymaeker (CSI) a présenté un **compte-rendu des activités du RSCD entre janvier et avril 2012** ([Document Prezi](#) / [Document Word](#)). Au terme de sa présentation, il a mentionné une série de réunions bilatérales qui ont eu lieu entre le SGA de la CSI, Wellington Chibebe, accompagné par Jan Dereymaeker, du secrétariat du RSCD, et des organisations membres du RSCD. Jan a également mentionné la publication régulière du bulletin d'information mensuel du RSCD intitulé *Focus syndical sur le développement*.

Maurice Bossuat (CFDT) a présenté les principales [conclusions de la réunion du Groupe de facilitation et de pilotage](#). Le premier point portait sur la composition du réseau – la nécessité d'un réseau qui s'étende du Nord au Sud. Le second point concernait les obstacles politiques. Il n'est pas rare que la coopération au développement soit absente des priorités des organisations syndicales, et c'est aussi vrai dans le cas de la CSI. Comme on a pu voir au cours de la synthèse des activités, le RSCD met actuellement l'accent sur les relations extérieures – participation aux forums internationaux. Cependant, le réseau n'obtient pas suffisamment de retour d'information des affiliées nationales. Les rencontres en personne organisées par Wellington (CSI) et Jan (CSI) jouent un rôle extrêmement important en ce sens. Nous devons également nous concentrer sur les résultats concrets et pas seulement sur les activités. Parayarikkal Haridasan (CSI-AP) est revenu sur la question de la composition du RSCD. À l'heure actuelle, une place prépondérante est accordée aux pays européens/donateurs. Le fait que certaines réunions soient organisées hors Europe pourrait encourager une participation accrue de représentants d'autres régions, tout en contribuant à recentrer l'attention ailleurs que sur l'Europe. Davantage d'invitations pourraient être adressées à des personnes spécifiques. Le fait de les envoyer au secrétaire général comporte le risque qu'elles manquent de parvenir aux personnes les plus compétentes et s'égarer en cours de route. Les délais sont souvent très courts. D'où l'utilité de la lettre d'information, laquelle devrait être envoyée non seulement au réseau mais aussi à des personnes extérieures.

Martin Lofete (CSC DRC) a attiré l'attention sur la nécessité de traduire tous les documents en français. Nous devrions aussi prendre les dispositions nécessaires pour impliquer toutes les autres organisations affiliées, afin qu'elles soient dûment informées des activités du réseau.

Jan (CSI) a insisté sur l'importance critique que revêt la question de l'interaction avec les membres. Le fait de se rendre aux rencontres internationales n'a pas de sens en l'absence d'une rétroaction des affiliées. Nous devrions centrer nos efforts sur une meilleure mise à contribution de l'influence du réseau pour renforcer les messages, aussi bien au niveau national qu'international. Pour en revenir au rapport d'activité, nous devrions accorder une plus grande attention aux résultats qu'aux activités.

4. Politiques européennes de développement

En guise d'introduction aux points suivants de l'ordre du jour, Judith (CES) a informé les participants des nouveaux développements intervenus dans les politiques de la CES. La CES a décidé de s'engager davantage dans les politiques de coopération au développement et de renforcer le RSCD. La CES a assumé la présidence du GT du RSCD chargé de la Politique et des Instruments de l'UE, qui contribue aux consultations avec les députés européens (DE) et, par-là même, à l'action de la CSI auprès de la Commission européenne. Paola Simonetti (RSCD-CSI) s'est attardée sur le **progrès engrangé eu égard aux politiques de développement de l'UE**. Il a été question de diverses consultations en vue de communications prochaines (notamment sur la protection sociale et le rôle des OSC dans le domaine du développement). Chacune de celles-ci contribuera à enrichir le nouvel ICD. Il y a aussi le processus de suivi lié au Dialogue structuré de l'UE. Celui-ci a évolué sous forme du [Forum politique sur le développement](#). Le GT de l'UE s'est employé à être aussi inclusif que possible, étant accessible à toutes les organisations et pas seulement à celles basées dans l'UE. En tant que parties prenantes clés des politiques, les organisations du Sud sont particulièrement bien accueillies. Un représentant de la CE a présenté le document de consultation à l'occasion de la réunion du GT de l'UE pour les deux consultations. Le GT a également invité l'assistant de M. Berman (DE, rapporteur pour l'ICD) à lui transmettre les premières communications.

L'**Agenda pour le changement de l'UE** est axé sur deux domaines essentiels : Le secteur privé et la croissance inclusive. Les autres grands changements incluent la différenciation (suppression progressive de l'aide aux PRI en vue d'une affectation majoritaire au bénéfice des PFR). Il y aura, par ailleurs, trois domaines prioritaires : La croissance inclusive (protection sociale, inclusion sociale, secteur privé, etc.), l'agriculture et le changement climatique. Les textes complets des [Messages syndicaux concernant l'Agenda pour le changement](#) sont accessibles via le site web. S'agissant de la coopération avec le Comité économique et social européen (CESE), le rapport Goeren concernant l'Agenda pour le changement renferme des références directes à la nécessité d'inclure le travail décent dans les discussions concernant le soutien du secteur privé. L'Agenda pour le changement se trouve à présent au stade du processus légal d'adoption par les États membres.

Nous avons contribué aux **consultations sur la protection sociale** en matière de coopération au développement. Nos contributions ont transité à travers les instances régionales. La CE a organisé des consultations régionales en Indonésie et en Afrique. L'UE doit mettre au point une approche qui soit conforme aux approches internationales de l'ONU (OIT) – y compris les socles de protection sociale. La [Contribution de la CSI aux consultations](#) est accessible en ligne.

La CSI a aussi contribué aux **consultations sur le rôle des OSC dans le développement**, préalablement à une communication prévue pour septembre 2012. Les consultations étaient également ouvertes aux organisations du Sud. Le document de consultation a été largement diffusé via la liste de diffusion du RSCD. La CSI a mis en exergue la différence entre les ONG classiques et les organisations et réseaux internationaux fondés sur l'adhésion de membres (voir texte intégral de la [Contribution de la CSI](#)). La CSI a également contribué à l'[Avis du CESE sur le rôle des OSC dans le développement](#).

S'agissant du format global de l'ICD, les syndicats ont prôné un renforcement des programmes thématiques moyennant l'accès privilégié des syndicats et le développement accru des capacités. M. Berman sera invité à une réunion du GT de l'UE où seront abordés les [messages syndicaux concernant l'ICD](#).

Le Dialogue structuré a évolué pour faire place au **Forum politique sur le développement**, en réponse à la demande d'un forum de dialogue permanent. [La première réunion préparatoire](#) se tiendra immédiatement à la suite de la réunion du RSCD. Si la mise sur pied d'un PPD est considérée comme un succès, il reste à prouver qu'il constitue un espace de dialogue effectif allant au-delà du simple partage d'informations.

La CSI et la CES ont été invitées à un **séminaire sur le dialogue social dans la coopération au développement**, le 25 mai, à Bruxelles. De nombreuses organisations affiliées ont participé à [l'étude sur cette thématique](#). Le document soutiendra la participation du RSCD à la réunion, même si la suite du processus de la CE concernant cette question reste peu claire.

Judith (CES) a fait le point sur la session et a indiqué que toute la documentation a été diffusée aux participants et est accessible via le site web du RSCD. Elle a aussi souligné que la participation des affiliées du Sud et de l'UE était capitale, en particulier s'agissant de l'engagement à l'échelon national et des pressions faites auprès des représentations nationales au sein du Comité.

Adrien Akouete (CSI Afrique) a indiqué qu'une partie des pays a d'ores et déjà commencé à plancher sur l'Agenda pour le travail décent et la protection sociale et qu'il y avait un risque de chevauchement avec les nouveaux programmes de l'UE. La CSI Afrique organisera un séminaire visant à la préparation d'une déclaration africaine sur le thème de la protection sociale. S'agissant du dialogue social et des partenaires sociaux, plus particulièrement en Afrique francophone, les syndicats ont été fortement affaiblis par la multiplication des organisations syndicales. L'économie informelle demeure, elle aussi, un problème notable.

Dans sa synthèse des débats, Paola (CSI) a attiré l'attention sur le fait que le RSCD devra plancher sur la complémentarité des ordres du jour : UE, OCDE, ONU, etc.

5. Profil d'efficacité de la coopération syndicale au développement (TUDEP)

Gemma Arpaia (ISCOS) a ouvert la session suivante et accordé la parole à Paola (CSI), en l'invitant à faire le point sur **l'état d'avancement du TUDEP (Profil d'efficacité de la coopération syndicale au développement)**. Le travail concernant le TUDEP s'articule autour de deux axes : Assurer la visibilité et développer la capacité en vue de l'utilisation du TUDEP, plus particulièrement dans le Sud. Le RSCD a apporté son soutien à l'organisation de séminaires en Belgique pour ses partenaires. La semaine prochaine, l'instrument sera présenté dans le cadre de la réunion nordique-néerlandaise. Les séminaires de développement de la capacité centrés sur le TUDEP constitueront une autre étape. Des activités sont aussi menées avec les organisations régionales concernant le concept de développement. Par ailleurs, le travail sera centré sur les indicateurs de résultat et l'évaluation de l'impact de l'action syndicale en matière de coopération au développement. Un séminaire concernant ces thématiques sera organisé du 11 au 13 juin, à Bruxelles, en présence de l'OIT. Une invitation sera diffusée par courriel prochainement. Le premier jour du séminaire sera consacré au TUDEP et à son utilité pratique. Les deux jours suivants seront consacrés à l'évaluation des résultats et de l'impact. Nous oeuvrons, à présent, à la mise en contexte du travail sur l'évaluation et le suivi de l'impact. Afin de ne pas nous limiter à une liste d'indicateurs, nous avons opté, au sein du RSCD, en faveur d'une approche plus large qui nous amène à réfléchir davantage aux résultats et à l'incidence de notre action.

6. Agendas internationaux de développement

Après un tour de questions pratiques, Gemma (ISCOS) a introduit la session suivante concernant les agendas de développement internationaux. Tout d'abord, Jan (CSI) a introduit les *Notes d'information du RSCD* (renvoyant à un lien dans l'ordre du jour de la réunion générale du RSCD). Les agendas de développement les plus importants pour les syndicats sont, à l'heure actuelle :

- Le [Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement](#) (le processus « post-Busan ») ;
- La stratégie de développement du CAD-OCDE ;

- Le système ONU ([UNCDF](#), [CNUCED](#), [Rio+20](#), [Cadre de développement post-2015](#)) ;
- L'OIT (coopération technique) ;
- L'agenda du développement de la Banque mondiale ;
- L'agenda du développement du G20.

Rekson Silaban (KSBSI Indonésie) a attiré l'attention sur le fait que la coopération au développement voyait le jour à de multiples échelons bilatéraux, de même que dans diverses arènes multilatérales. La logique est différente lorsqu'il s'agit de coopération intergouvernementale. Comment pouvons-nous faire en sorte que tous les donateurs respectent les décisions des institutions multilatérales ? Ces accords ont donné lieu à peu de discussions à niveau régional et national.

Jan (CSI) a convenu du fait que la cohérence des politiques représentait effectivement un enjeu de poids. Les conventions internationales, aussi bienséantes soient-elles, restent insignifiantes tant que des pressions ne sont faites sur les gouvernements pour les appliquer à niveau national.

S'agissant du **processus post-Busan**, le FHN a débouché sur un document final ouvert du Partenariat de Busan. Les modalités de suivi de la déclaration sont, à présent, débattues dans le cadre d'un processus éminemment politique. Il y a, notamment, la Réunion du Groupe intérimaire post-Busan et un certain nombre de Blocs constitutifs essentiels. Le RSCD se concentre principalement sur celui qui concerne le secteur privé. Des efforts sont menés en vue de l'établissement de Blocs constitutifs concernant les OSC et l'environnement propice spécifiquement. Ceux-ci ont, jusqu'à présent, été maintenus dans le cadre de l'équipe de travail. Le Groupe de travail du DCD-CAD/OCDE sur l'efficacité de l'aide se réunira fin juin en vue du lancement du PMCED (Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement). Dans le cadre du processus OSC, le RSCD était représenté au Forum de la société civile de Busan, de même qu'à la réunion de Cebu. Un premier avant-projet pour la nouvelle plateforme OSC a été créé à Amsterdam, en avril. Celui-ci inclura une représentation régionale et sectorielle. BetterAid et Open Forum cesseront d'exister en septembre, lorsque la nouvelle plateforme deviendra opérationnelle. La question est de savoir quel rôle jouera le RSCD. Nous pourrions bénéficier d'un accès plus direct du fait que le RSCD/TUAC et BIAC soient invités au CAD-OCDE.

Caroline Khamati Mugalla (EATUC) a été invitée à faire le point sur la **13^e Réunion de la CNUCED**. La CSI était représentée par une délégation de 6 personnes et a organisé deux activités : Sur la protection sociale et l'espace politique pour le développement. Le taux de participation au Forum des OSC a été extrêmement faible. Wellington Chibebe, SGA de la CSI a pris la parole lors du débat général ; Caroline Khamati (EATUC) a participé à l'Événement de haut niveau sur les femmes dans le développement. Elle a aussi représenté les syndicats lors d'un débat sur le développement durable. Ruben Cortina (CGT Argentine) a représenté les syndicats au sein du panel qui adressait les questions au secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi. La conférence a notamment contribué à ce que le document final de la CNUCED (« Mandat de Doha ») réaffirme le mandat de la CNUCED, et ce en dépit des efforts entrepris par une partie des pays industrialisés pour en limiter la portée. Il en résulte une vision du développement de la CNUCED nettement axée sur le développement social : Un mandat fort pour la CNUCED (couvrant la crise financière et économique), le droit au développement, le travail décent et la protection sociale ont été mentionnés à plus d'une reprise dans la déclaration finale.

S'agissant de la **coopération technique de l'OIT**, Enrico Cairola (OIT ACTRAV) a informé la réunion qu'une discussion aura lieu sur les PPP, laquelle devrait conduire à un document de position du groupe de travail à l'OIT. En mars 2013, une discussion sur l'après-2015 aura lieu à l'OIT. Certaines positions se dégagent d'ores et déjà, notamment en ce qui concerne l'approche fondée sur les droits humains et le travail décent. La discussion devrait conduire à un document de travail qui alimentera le débat général au sein de l'ONU.

7. Mise à jour des organisations nationales et régionales

Adrien (CSI Afrique) a passé en revue les activités régionales. [Voir rapport complet](#) (en français).

Haridasan (CSI AP) a présenté une mise à jour concernant les activités de la CSI-AP. La CSI-AP a participé au dialogue avec la Banque asiatique du développement (ADB). Myriam Luz (CGT Colombie) a fait le point sur les activités de la CSA. Les programmes de sensibilisation et de formation de la CSA sont à présent centrés sur les enjeux du développement durable, l'emploi vert et le travail précaire, plus particulièrement à la lumière de la toute prochaine Conférence des Nations unies sur le développement durable, « Rio+20 ». Le Deuxième Congrès de la CSA s'est conclu par l'adoption d'un nouveau programme d'action et des décisions se rapportant à la coopération au développement. Une place centrale sera accordée à la mise en chantier de l'Agenda du travail décent. La résolution du Congrès fait également allusion à la coopération Sud-Sud, notamment entre le Brésil, l'Argentine, le Mexique et le Chili, qui possèdent les capacités les plus importantes en vue de la mise en œuvre de projets ciblés principalement sur Haïti et le Paraguay. Des programmes de renforcement des capacités sont projetés sur les thèmes suivants : Les OMD, le cadre post-2015, le Pacte mondial pour l'emploi, l'Agenda du travail décent, les Objectifs de développement durable et Rio+20.

D'après Lars Bengtsson (TCO Suède), les activités liées à la coopération au développement n'ont pas été très nombreuses depuis le Forum de Busan. Le ministre suédois à la Coopération au développement fait fréquemment allusion au Partenariat de Busan. La question de la place du secteur privé dans le développement est régulièrement soulevée par le gouvernement. Les OSC, y compris le mouvement syndical, prônent l'approche fondée sur les droits humains. Le ministre a annoncé l'établissement d'une nouvelle plateforme pour la coopération au développement et les syndicats n'en feront pas partie. La nouvelle structure est annonciatrice de défis considérables.

Marta Manrique (ISCOD Espagne) partageait les préoccupations des communautés du développement suite aux réductions annoncées de 65% à 80% des budgets d'aide au développement affectés aux OSC. Beaucoup de partenaires de longue date en Amérique latine sont touchés par cette situation qui crée l'incertitude à la fois pour les syndicats espagnols et latino-américains.

D'après Dominique Bicomumpaka (COTRAF Rwanda), le COTRAF a prôné la mise en œuvre des engagements de Busan et les représentants du gouvernement se sont montrés très réceptifs. Les difficultés se situent principalement au niveau de la transparence et de la responsabilité, de même que du rôle des OSC. Depuis 2009, le COTRAF répond régulièrement aux appels à propositions de la CE.

Christine (ITF Global) a fait un compte-rendu des activités de la Fédération internationale des ouvriers du transport. L'ITF a participé à la campagne Rio+20 de la CSI, notamment sur le thème de l'impact du transport sur l'environnement. Elle enverra des représentants auprès de la délégation de la CSI à la conférence. L'ITF a été très active au plan de la sensibilisation et prépare actuellement un ensemble d'études de cas sur l'impact de la transition juste sur l'emploi. En Afrique de l'Ouest, l'attention de la CSI a été centrée sur le transport routier et le projet de corridor au niveau de la CEDEAO, où les syndicats ne sont pas encore reconnus. L'ITF œuvre en collaboration avec l'Internationale de l'éducation à l'élaboration d'un programme de formation en ligne sur le changement climatique et le transport. L'ITF est aussi active au plan de l'économie informelle au Pérou, où elle apporte son soutien aux programmes de syndicalisation. S'agissant de la politique de développement, l'attention de l'ITF est centrée sur le secteur privé, notamment les PPP et le projet de la Banque mondiale relatif à la restructuration du transport.

Bandula (TUC) a passé en revue les activités récentes du TUC, y compris la stratégie de développement international mise au point l'an dernier. Le rapport d'évaluation de la première année de mise en œuvre sera disponible en ligne prochainement. Le TUC interpelle régulièrement le gouvernement au sujet des enjeux du développement, et ce en partenariat avec la plateforme des ONGD, BOND.

Stijn Sintubin (CSC Belgique) a indiqué que la croissance de l'AOD a été gelée et que la direction générale projette une restructuration du système, où l'accent serait mis sur une approche géographique et la révision des modalités de coopération avec les OSC. Les syndicats belges travaillent en étroite collaboration avec les OSC pour influencer la nouvelle structure à travers une série de consultations régulières avec le ministère de la Coopération au développement. Le ministère invite le

syndicat à des consultations régulières. Le travail du RSCD dans le cadre de ces consultations s'avère extrêmement utile.

Mardi 8 mai 2012

TABLE RONDE DES PARTENAIRES SOCIAUX POUR UNE CROISSANCE PERENNE ET UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Wellington Chibebe a ouvert la deuxième journée de la Réunion générale par la présentation de deux tables rondes qu'il présiderait :

- LES PARTENAIRES SOCIAUX DANOIS COMME ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT
- LE RÔLE DES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LA PROMOTION D'UNE CROISSANCE ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLES ET INCLUSIFS

Table ronde 1 : LES PARTENAIRES SOCIAUX DANOIS COMME ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

Pour commencer, Mme Janne LAIGAARD SCHNEIDER, chef de la direction des marchés et des contrats auprès de l'Agence danoise de coopération au développement (DANIDA) a évoqué les approches utilisées par celle-ci dans ses échanges avec le secteur privé et les syndicats.

Mme Maria GAD, haute conseillère à la Confédération industrielle danoise a fait un tour d'horizon des activités de la DI et des programmes mis en œuvre par cette dernière dans le domaine de la coopération au développement.

Mme Heidi Rønne Møller, conseillère de la Confédération danoise des syndicats auprès de l'UE a abordé les structures de la coopération au développement et la collaboration avec le secteur privé au Danemark depuis une perspective syndicale. Elle a aussi évoqué les nouveaux défis liés aux restructurations annoncées au niveau du conseil d'administration du DANIDA, où tant les syndicats que les employeurs sont représentés à l'heure actuelle.

Les exposés des experts ont été suivis d'un tour de questions et de commentaires concernant les défis du climat économique actuel, la collaboration avec les ONG et la motivation pour le secteur privé de travailler de pair avec DANIDA et les syndicats dans le domaine du développement.

Table ronde 2 : LE RÔLE DES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LA PROMOTION D'UNE CROISSANCE ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLES ET INCLUSIFS

Mme Hjordis OGENDO, chef de section DEVCO auprès de la Commission européenne a, tout d'abord, présenté un [exposé](#) sur la place de l'Agenda du travail décent, de la protection sociale et des partenaires sociaux dans les politiques de développement européennes.

M. Rudi DELARUE, directeur du bureau de l'OIT auprès de l'UE, à Bruxelles, a apporté une réponse critique à la présentation de Mme Ogendo et a partagé la perspective de l'OIT concernant les politiques de développement de l'UE. Il a ensuite expliqué de façon plus détaillée [l'approche de l'OIT concernant le rôle des partenaires sociaux dans le développement](#).

M. Pierre HABBARD, conseiller politique auprès de la TUAC a évoqué les défis liés à l'évolution des tendances en matière de coopération au développement, l'attention accrue portée aux partenariats

public-privé et la régulation que ces derniers requièrent pour contribuer de manière effective au développement. La TUAC a récemment publié un document à ce sujet : [Les PPP - partage équitable des risques, valeur ajoutée pour le citoyen?](#)

Lors du tour de questions et de commentaires, les participants ont soulevé des questions concernant la suppression prévue par l'UE de l'aide aux pays à revenus intermédiaires et le fait qu'il soit nécessaire de reconnaître la diversité des acteurs OSC, ainsi que la spécificité des syndicats.

Réflexions émanant des régions

Suite aux discussions en table ronde, les représentants des organisations régionales ont pris la parole pour partager leur vision concernant les enjeux à l'ordre du jour.

Groupes de travail sur le secteur privé dans le développement

Au cours de la session de l'après-midi, les participants répartis en petits groupes de travail ont examiné la place du secteur privé dans le développement en répondant à une série de questions préparées au préalable par le secrétariat.

Dans son sommaire de la session, Jan (CSI) a indiqué qu'il était nécessaire que le RSCD ébauche des recommandations et des principes directeurs pour l'action future sur le secteur privé.

Les conclusions de la session ont inclus un certain nombre de points concernant cette question. L'AOD pourrait contribuer à engendrer un secteur privé plus dynamique, à condition que celui-ci réponde aux objectifs de création d'emplois décents et de développement du secteur privé et de coopératives à l'échelon local. L'État a un rôle important à jouer à cet égard, de même qu'en ce qui concerne le renforcement des capacités et la garantie d'un travail décent. La transparence du processus de gouvernance doit être garantie. Nulle de ces conditions ne devrait être différente pour ce qui a trait à la coopération Sud-Sud. Les conditions devraient inclure des systèmes de taxation équitables, des mesures de prévention contre la corruption et les transactions financières illicites, des mesures de redistribution, des principes de réinvestissement, le respect des conventions de l'OIT, des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs de l'ONU. Des syndicats forts constituent le mécanisme de surveillance le plus adéquat au niveau de pays, au même titre que le dialogue social – qui est, en soi, un important facteur de viabilité en matière de politique économique et sociale. L'attention est attirée sur la nécessité d'une meilleure infrastructure de dialogue social, y compris un meilleur accès aux tribunaux du travail, de meilleures inspections du travail etc. S'agissant de la coopération avec les OSC, il existe une divergence de points de vue.

Mercredi 9 mai 2012

Adrien (CSI Afrique) a ouvert les sessions et invité Jan (CSI) à présenter l'ordre du jour.

8. « Points de vue syndicaux concernant la collaboration avec les gouvernements bailleurs dans le domaine du développement »

Jan (CSI) a fait le point sur l'étude qui examine comment les principaux pays bailleurs soutiennent les programmes syndicaux de coopération au développement. L'étude a été menée à son terme et un rapport sera publié prochainement. Il a été question de la possibilité d'organiser un séminaire pour évaluer les résultats de l'étude, y compris en présence des donateurs. Il est proposé que ce séminaire soit organisé en octobre, en conjonction avec la réunion du groupe des donateurs.

Parmi les commentaires, Maurice (CFDT) et Lars (TCO Suède) ont souligné la nécessité de définir clairement les objectifs de l'étude et du séminaire et de se préparer adéquatement afin d'en maximiser l'impact.

Bandula (TUC) a partagé des expériences de la coopération entre le TUC et le DFID.

9. Tour d'horizon des programmes en cours dans le domaine de la coopération au développement à niveau international

Jan (CSI) a fait un [tour d'horizon des programmes de développement en cours](#) et a examiné de manière plus approfondie le [Calendrier du processus Post-Busan](#).

Les participants se sont, à nouveau, répartis en petits groupes pour discuter de la priorité devant être accordée à la participation du RSCD dans les cadres de développement évoqués.

Jan (CSI) a présenté une synthèse des discussions et a rappelé la tenue prochaine d'un séminaire d'évaluation des résultats et de l'impact en matière de coopération syndicale au développement. Il a aussi fait allusion au processus post-2015. À ce propos, il a évoqué les dynamiques entre la campagne Post-2015 et l'AMCP et attiré l'attention sur la nécessité de préserver un statut indépendant à l'intérieur de l'ONU. S'agissant des Blocs constitutifs essentiels post-Busan, Jan a proposé qu'un questionnaire soit diffusé aux organisations affiliées pour leur permettre de souscrire aux différents BC.

Maurice (CFDT) a attiré l'attention sur la question de la composition du réseau et a insisté sur le rôle du secrétariat pour ce qui a trait à l'identification des membres actuels et des absences de marque.

10. Plan des activités du RSCD pour mai-décembre 2012

Rekson (KSBSI) a suggéré d'intensifier le travail sur la coopération Sud-Sud – en approfondissant la compréhension de la problématique par les syndicats et en identifiant les meilleures pratiques syndicales sur le terrain.

Maresa Le Roux (CGSLB) a proposé une série d'activités possibles, y compris la création d'un réseau d'experts en ligne qui serait disponible en vue de consultations sur des enjeux spécifiques ; la poursuite des travaux sur les enjeux liés à la coopération Sud-Sud et triangulaire ; la publication d'un rapport sur les PPP, la coopération Sud-Sud, les décentralisations et la Cohérence politique pour le développement.

Haridasan (CSI-AP) a suggéré qu'une partie des événements soient organisés en dehors de l'Europe, pour favoriser la participation d'acteurs non européens.

À l'issue des discussions, Kasia Szeniawska (RSCD-CSI) a fait le point sur l'avancement de la [Base de données des projets syndicaux de coopération au développement](#).

11. L'avenir du RSCD après 2012

Les questions essentielles sont : Comment obtenir et différencier le financement pour le réseau ? Comment renforcer la représentation du Sud ? Comment redéfinir le rôle et le mandat du réseau pour la phase suivante ? Jan a rappelé que le fait que le SGA de la CSI soit désormais exclusivement responsable de la coopération au développement pourrait contribuer à une plus forte dynamique politique en faveur de la coopération au développement au sein de la CSI. Une discussion aura lieu lors de la prochaine réunion générale concernant la structure et les activités du réseau durant la phase suivante.

Keth Thapper (LO Suède) a souligné que le réseau devrait être ouvert à tous et qu'il devrait passer du simple partage d'informations à un dialogue politique collectif.

Gemma (ISCOS) est revenue sur la question de la prise en considération des résultats plutôt que du volume de travail fourni par le réseau.

Bandula (TUC) a exprimé son soutien au réseau et à sa continuation et a soulevé la question de l'éducation et de la sensibilisation au développement.

Jossee Roy (CSN Canada) a, elle aussi, exprimé son soutien au réseau, en dépit du fait que la CSN ne sera pas en mesure de le soutenir financièrement.

Denise (FTQ-CTC) a insisté sur la nécessité d'une autonomie accrue vis-à-vis de l'AOD et de l'obtention de financements indépendants des sources publiques.

S'agissant des rapports relatifs aux résultats, Paola (CSI) a rappelé qu'il ne fallait pas perdre de vue les calendriers des processus officiels.

En résumé, Jan (CSI) a indiqué que la question de la coordination entre le financement et une meilleure intégration représente une problématique complexe, qui exige la participation de l'ensemble des membres du réseau.

12. Évaluation

En dernier lieu à l'ordre du jour figurait un bref tour d'**évaluation**, où les participants ont souligné l'absence d'une session de bienvenue formelle pour accueillir les nouveaux membres, la faible participation des FSI et l'absence de structure lors de la session sur les mises à jour régionales et nationales.

Pour conclure la réunion générale, Jan (CSI) a remercié les participants pour leur engagement, les interprètes et le personnel du Konventum pour leur soutien et LO/FTF Danemark pour son hospitalité.

* * * * *